Le Monde, 26 novembre 2020

Eloi Laurent : « L'analyse coûts-bénéfices appliquée à la vie humaine produit des dégâts considérables »

lemonde.fr/idees/article/2020/11/26/eloi-laurent-l-analyse-couts-benefices-appliquee-a-la-vie-humaine-produit-des-degats-considerables_6061158_3232.html

Tribune. Les bons économistes savent compter, c'est-à-dire valoriser. Mais en cette année à nulle autre pareille, de pseudo-professionnels et de vrais amateurs de l'économie encombrent le débat public de leurs recommandations douteuses (sur le confinement, la relance, la vaccination), fondées pour la plupart sur de mystérieux « arbitrages » appuyés sur de fumeuses « analyses coûts-bénéfices ».

L'analyse coûts-bénéfices vise à déterminer à la fois la valeur des ressources utiles aux humains et la politique publique qui devrait résulter de cette appréciation. On peut la définir comme l'évaluation d'un investissement public ou d'un changement de politique publique, informée par la somme nette de tous les coûts encourus et avantages escomptés exprimés en unités monétaires. Si les gains excèdent les pertes, l'autorité publique doit agir (par exemple en subventionnant la fabrication d'un vaccin), car elle est alors supposée servir l'intérêt général.

Préconisations inégalitaires…

Sans même considérer ses faiblesses considérables quant au traitement du risque ou de l'incertitude, cette technique pose au moins deux problèmes préoccupants du point de vue éthique : elle réduit les interactions sociales à des symboles monétaires (et fait abstraction de tout ce qui ne rentre pas dans ce cadre étroit, c'est-à-dire l'essentiel des transactions humaines), et elle fait… l'économie des enjeux de répartition, et donc de justice, induits par les décisions publiques.

Elle peut donc conduire en toute logique à des préconisations inégalitaires et-ou contre-productives.

Lire aussi Crise du coronavirus : « L'arbitrage entre les bénéfices et les coûts semble avoir été omis ou n'a pas été rendu public »

L'exemple le plus célèbre de ces erreurs d'analyse, qui sont aussi des fautes morales, est la recommandation faite par le chef économiste de la Banque mondiale, Larry Summers, au début des années 1990, le plus sérieusement du monde, de déverser des déchets toxiques dans les pays à bas salaire : étant donné les salaires inférieurs des travailleurs dans les économies en développement, le coût monétaire de nuire à leur santé et éventuellement de mettre un terme prématuré à leur existence en polluant leur environnement apparaît inférieur au coût monétaire du maintien des industries polluantes dans les pays développés (qui risqueraient d'empoisonner des travailleurs mieux rémunérés).

L'indécence du raisonnement est grossière. Mais son absurdité ne l'est pas moins.

Lorsque la justice, plutôt qu'une « efficacité » étroitement définie, est considérée comme un objectif, la « logique » coûts-bénéfices s'évanouit : les êtres humains ont un droit égal à être en bonne santé et tout simplement en vie, indépendamment de leur nationalité, de leur fiche de paie et plus largement de leurs conditions d'existence.

Caractère mortifère

D'autre part, lorsque l'on considère la perspective mondiale en dynamique (c'est-à-dire sur la durée), cette prétendue « logique » devient contre-productive : permettre l'externalisation des industries les plus polluantes des pays riches vers les pays pauvres signifie que la pollution en question n'est jamais réduite, mais simplement transférée, entraînant par exemple dans le cas d'industries émettrices de CO_2 une augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre, qui finissent par nuire à la santé des travailleurs des pays développés avec le dérèglement du climat qu'elles entraînent (comme on le voit avec les canicules sévères qui frappent désormais la France tous les ans).

Et pourtant, aujourd'hui encore, en vertu de la même « logique économique », l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) continue de s'appuyer, dans ses recommandations de politique publique (par exemple en matière de lutte contre la pollution de l'air), sur des valeurs monétaires de vies humaines qui aboutissent à un écart de 1 à 3,5 entre une vie chinoise et une vie américaine, ou du simple au double entre une existence brésilienne et une existence française.

Lire aussi Prévenir les pandémies plutôt que les guérir serait cent fois moins coûteux
En clair, l'analyse coûts-bénéfices appliquée à la vie humaine induit une monétarisation du vivant (humain en l'occurrence, mais qui trouve aussi à s'appliquer à la vie non humaine) qui produit par construction des dégâts considérables. L'idée selon laquelle la crise causée par le Covid-19 contraint les responsables français à un « arbitrage » (terme financier), consistant à choisir entre « sauver des vies ou sauver l'économie », dit tout du caractère mortifère des systèmes économiques fondés sur la croissance. Mais elle est aussi révélatrice du passage dans le discours économique de la posture à l'imposture médicale, prenant appui sur l'analyse coûts-bénéfices.

Comment sortir de cette dérive et remettre la santé des personnes (qui conditionne leurs capacités de coopération sociale) et des écosystèmes (qui sous-tend notre santé) au cœur des politiques publiques ? En passant de l'analyse coûts-bénéfices à l'analyse « co-bénéfices », une approche popularisée il y a près de quinze ans par la commission santé et changement climatique mise en place sous l'égide de la revue médicale *The Lancet*.

Avantages collatéraux

Les co-bénéfices furent alors définis, dans le cas de la lutte contre le changement climatique, comme des avantages collatéraux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tels que l'amélioration de la qualité de l'air, l'innovation technologique ou

la création d'emplois. Les gains pour la santé humaine y sont prépondérants et ils n'ont nullement besoin d'être monétarisés pour être tangibles.

Etant donné que les facteurs de risque environnementaux contribuent à plus de cent trente maladies humaines (dont le Covid-19), la notion de co-bénéfices santé-environnement est intuitive : en réduisant ces risques, près d'un quart de la charge mondiale de morbidité pourrait être évité.

Semaine de l'économie positive : renforcer le lien entre la protection de la nature et celle de la santé
Si la France décidait enfin de baisser drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre en développant les énergies renouvelables en lieu et place de son usage encore massif des énergies fossiles, elle gagnerait au plan environnemental, mais aussi social, du fait du recul des pollutions de toutes sortes, à commencer par la pollution de l'air, bénéficiant immédiatement et durablement à la santé de tous, notamment des enfants. Pour les mêmes raisons, si la Chine continue à stabiliser ses émissions de CO_2, les Chinois pourraient voir leur espérance de vie augmenter de deux ans.

Non, décidément, il n'y a, au XXI^{e} siècle, d'arbitrage ni entre santé et économie, ni entre économie et environnement.

Eloi Laurent est l'auteur de « Et si la santé guidait le monde ? L'espérance de vie vaut mieux que la croissance » (Les Liens qui libèrent, 192 pages, 15,50 euros).

Eloi Laurent(Economiste)

Contribuer
- Favoris
- Partage

Édition du jour

Daté du samedi 28 novembre

Lire le journal numérique Les éditions précédentes